

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 juin 2021

**Membres présents :** Hervé BONGLET, Marie-Françoise BUNOUST, Jean-François CHAPON, Simone DÉLIOT, Vincent DUMETIER, Évelyne FEIN, Cécile FELIX, Jean-Louis FUMEY, Nicolas GIRARDET, Pascale MARGUIER, Didier PAINEAU, Claude POIRSON, Bernard SÉNÉ, et Stéphane VALLET  
Absent excusé : Ludovic PICOD qui donne procuration à Didier PAINEAU,

**Secrétaire de séance :** Hervé Bonglet

Ordre du jour :

- 1- Syndicat scolaire : proposition de changement de fournisseur de repas
- 2- Droit de préemption urbain
- 3- Voirie : bilan des travaux de requalification du centre bourg
- 4- Manifestations culturelles de l'été
- 5- Réhabilitation de la mairie : point d'étape
- 6- Informations
- 7- Questions diverses

Approbation du PV du conseil du 7 avril 2021

### **1. Syndicat scolaire : proposition de changement de fournisseur de repas**

Possibilité de conventionner avec « Carte Blanche » pour les repas de cantine avec circuit court et moins de déchets (plats de service en inox ...).

Expérimentation à la cantine du 6 juin au 6 juillet avec avis du personnel et des enfants. Les élus du syndicat scolaire sont invités à partager également un repas

Le coût est de 0.90 € de plus que le prestataire actuel soit un coût estimatif annuel de 10 000 € pour le syndicat scolaire et 4600 € environ pour notre commune

Après en avoir délibéré, le conseil donne son accord pour la livraison de repas avec « Carte Blanche » par 14 Voix et 1 Abstention

**Prévisions des effectifs 2021-2022 :** 144 enfants + 12 Ulis soit 156 au total pour 7 classes de 21 élèves en moyenne et une classe ULIS de 12 élèves. Risque de fermeture de classe car les effectifs baissent chaque année.

### **2. Droits de préemption urbain**

La commune ne fait pas valoir son droit de préemption pour les biens suivants

- Rue de la Gare – AC 128
- Grande Rue – AD 341
- Lotissement Hauts du Crey- ZE 284- 304

### **3. Voirie : bilan des travaux de requalification du centre bourg**

22 juin : pose des enrobés RD 13 et cour de la mairie

Le projet initial prévoyait la pose de trottoirs de 1.40 m du côté impair seulement. Cela avait des conséquences pour les riverains du côté pair en matière de sécurité. Après discussion avec le Grand Besançon qui a la compétence « voirie », le projet a été modifié :

- avec pose de trottoirs de chaque côté
- une bande centrale circulaire à 30km/h
- deux pistes latérales partagées avec priorité aux piétons
- câblage électriques pour des feux

Expérimentation cet été sans feu avec une caméra

### Zone 30

Elle se situera dans le cœur du village depuis le groupe scolaire jusqu'à la sortie Quingey sur la RD 13, ainsi que la Route de la Saline, et la Grande Rue

#### Inversion du plan de circulation :

Sens Interdit Rte de la Saline dans le sens montant de la Gare vers la boulangerie.

Sen Interdit dans la portion de la rte de la Gare dans le sens montant depuis le carrefour Route de la Saline jusqu'au Ch des Arbeux.

Sens unique Ch de Bellevue dans le sens Rue Jouffroy d'Abbans vers Ch de Chevanne

#### **4. Manifestations culturelles de l'été**

25 juin : marché des producteurs avec buvette « O rythme des Saisons »

14 juillet : feux d'artifice au parc

17 août : Mardi des Rives avec « Krachta valda » avec une jauge de 900 personnes maxi et passe sanitaire  
10 bénévoles seront nécessaires au moins.

Prévoir 500 places assises - 3 entrées et parking dans l'ancien terrain de foot.

#### **5. Réhabilitation de la mairie : point d'étape**

Présentation de l'audit énergétique réalisé par le Grand Besançon pour obtenir des subventions qui pourraient s'élever à 80 %. Réfection de la toiture à envisager obligatoirement avec un accord de principe de l'Architecte des Bâtiments de France pour la pose de panneaux solaires composés de tuiles solaires.

Réorganisation des locaux de la mairie (bureaux du secrétariat et de l'agence postale, bureau des élus)

#### **6. Informations**

- Maison 10 Route de la Saline : un compromis au prix de vente de 100 000 € est prévu le 8 juillet
- Parcelle 31 du lotissement : signature de la vente de la parcelle le 25 juin
- Raccordement électrique au parc : problème avec la gaine situé Rte de la Grotte détériorée pour la pose d'une 2<sup>ème</sup> prise de 32 ampères
- Création de 16 logements dans l'ancien lycée agricole : une aire doit être prévue pour déposer les bacs OM et Tri lors du ramassage hebdomadaire à droite du parking du groupe scolaire
- Fontaine de la Place : devis en attente mais la structure est en bon état malgré tout.

Fin de la séance à 23h15